



Bureau Confédéral
33 rue des Vignoles, 75 020 Paris
<http://www.cnt-f.org> cnt@cnt-f.org

-----communiqué du 14 octobre 2015-----

Chez Air France, les patrons mordent la poussière !

Toute la France a pu voir, la semaine dernière, l'explosion de colère des salarié-e-s d'Air France, **cette entreprise florissante aux millions d'euros de bénéfices pluriannuels, annonçait une vague de 2900 licenciements** (qui sera, selon le Canard Enchaîné, suivie d'une seconde de 5000).

En effet, les syndicats de l'entreprise ont refusé une augmentation de 100 heures de travail annuel à salaire constant ainsi qu'une baisse des repos compensateurs. **Autrement dit, les travailleurs ont refusé un chantage odieux, pistolet sur la tempe, de patrons et actionnaires (dont l'État rappelons-le) qui s'en mettent pleins les fouilles grâce à leur labeur.**

On remarquera au passage qu'il ne dérange nullement la direction de cette entreprise de mettre en danger la sécurité de ses usagers **en faisant travailler des pilotes dans des conditions qui ne peuvent qu'amener plus de fatigue, donc moins de vigilance, donc plus de risques d'accidents. Il est curieux que personne n'ait relevé ce « léger détail ».** À l'aune de cette vérité factuelle, qui joue avec des vies ? Qui mérite le qualificatif de voyou ?

Ce contexte posé, la CNT tient à exprimer sa totale solidarité de classe à ces travailleurs et travailleuses qui ont fait tomber la chemise à deux patrons qui peu de temps auparavant, étalaient leur arrogance et leur morgue en toute quiétude, les yeux rivés à des chiffres : ceux de la productivité, de la compétitivité, des bénéfices...

En posant cet acte de révolte, ces camarades et leurs collègues ont montré qu'il y en avait assez. Assez d'être pris pour une variable d'ajustement, assez d'être méprisé-e-s, assez d'être sous payé-e-s, assez d'être exploité-e-s, assez d'être licencié-e-s.

Ces camarades ont montré la voie à suivre : celle de la solidarité et de la lutte. Imaginez des salarié-e-s pratiquant l'action directe en occupant collectivement le Comité d'Entreprise pour exiger des comptes aux dirigeants : c'est cette peur et ce risque de contagion que la bourgeoisie veut leur faire payer.

C'est ainsi qu'il faut lire les 6 gardes à vues prononcées ce 12 octobre avec des interpellations dignes des pires ennemis publics : 6h du matin devant leur famille, menottes, gyrophares, large couverture médiatique accompagnée bien évidemment de précisions quant à leurs supposées appartenances syndicales.

Où sont les gardes à vues pour les patrons voyous qui licencient et plongent des familles entières dans le désarroi et la misère : Continental, Air France, PSA, de l'ESA, de People and Baby, etc.?

Où sont les gardes à vues pour tous ces fraudeurs fiscaux et autres abuseurs de biens et fonds publics que sont Cahuzac, Balkany, Sarkozy, Mc Donald's, l'Oréal et consorts ?

Les salarié-e-s d'Air France ne sont pas isolé-e-s et seule une riposte d'ensemble du monde du travail permettra d'inverser le rapport de force.

La peur peut changer de camps, le Capital et l'État l'ont bien compris et **les salarié-e-s d'Air France nous montrent la voie pour monter les patrons en l'air après leur avoir fait tomber la chemise !**

La CNT réitère ici son soutien total aux salarié-e-s d'Air France en garde à vue qui comparaitront devant le tribunal correctionnel le 2 décembre prochain, à la lutte des travailleurs et travailleuses de cette entreprise et à l'ensemble des réprimé-e-s du mouvement social.

La CNT exige la fin des poursuites et la liberté de l'action syndicale !

La C.N.T.